

Phyto-Victimes

Newsletter n°5

Mars 2016

L'année 2016 a débuté à grande vitesse pour notre association. Les demandes d'aides aux victimes, les sollicitations pour des interventions et des partenariats affluent des quatre coins de la France.

Phyto-Victimes est de plus en plus connue et reconnue grâce notamment à la presse et à l'implication de chacun d'entre vous sur le terrain. Il y a un peu plus de deux mois maintenant, vous avez, pour la plupart d'entre vous, visionné le formidable travail de Martin Boudot et d'Elise Lucet, journalistes d'investigation pour « Cash investigation » sur France 2 ([cliquez ici pour voir le replay](#)). Ce reportage montre les conséquences des pesticides, au delà des professionnels, sur la santé des jeunes enfants mais aussi sur les générations futures. Ce documentaire pointe également du doigt les vrais responsables de cette situation. J'en profite pour redire ce que j'ai pu dire durant le débat (malheureusement coupé en parti lors du montage) faisant suite à ce reportage : la décision de ne plus subir les conséquences de l'utilisation de produits phytosanitaires n'appartient pas qu'aux agriculteurs mais à la société qui doit changer son mode de consommation.

Ce reportage fait aussi le lien entre des pathologies et certains produits, ce qui a permis à de nombreuses personnes de prendre contact avec nous pour obtenir un soutien moral, un soutien administratif (construction de dossier de reconnaissance en maladie professionnelle), mais aussi pour témoigner et soutenir notre association afin qu'elle perdure dans le temps et qu'elle continue à mener ses actions sur l'ensemble du territoire national.

D'un point de vue juridique, une audience déterminante a eu lieu à la CIVI (commission d'indemnisation des victimes d'infractions) le 25/02 dans le cadre de l'affaire de Dominique Marchal. Le jugement de cette audience, que nous espérons tous favorable, pourra faire jurisprudence pour d'autres agriculteurs (exploitants ou salariés) mais aussi pour d'autres professionnels. Verdict le 21 avril prochain.

Pour finir, je tiens à remercier Antoine Lambert, administrateur depuis 2012, d'avoir accepté le poste de vice-président le 19 novembre dernier lors de l'AGE. Son engagement dans le cadre des fermes Dephy montre bien qu'il ne suffit pas d'être malade pour prendre conscience de l'importance de la réduction des intrants chimiques en agriculture et son travail prouve que, malgré ce que Jean-Charles Bocquet a pu indiquer, il est possible de réduire de 50 % les intrants de façon rapide.

Je vous souhaite à tous une bonne continuation, en espérant vous retrouver parmi nous lors de notre Assemblée Générale près de Montpellier le 21 mai prochain.

Paul François

Président de Phyto-Victimes

Mieux nous connaître



Afin de mieux nous connaître, une nouvelle rubrique a vu le jour lors de notre dernière newsletter d'octobre dans laquelle nous vous présentions un vice président de l'association, Dominique Marchal.

Ce mois ci nous vous proposons de partir à la rencontre d'Antoine Lambert, également vice président depuis novembre 2015.

A 46 ans, Antoine LAMBERT est l'un des deux vice-présidents de l'association. Il est agriculteur dans l'Eure sur une exploitation de polycultures.

Engagé depuis plus de dix années sur des modes de productions innovants, les systèmes de cultures de son exploitation sont tous menés de façon économe en intrants. L'agriculture intégrée est la base de sa réflexion; cela consiste à mettre en place toutes les solutions alternatives possibles afin d'éviter au maximum les interventions chimiques tout au long des pratiques culturales. C'est un changement radical d'approche et de conduite de l'exploitation dont la réussite ne se mesure plus par un volume maximal de production mais dans un équilibre qui reprend les 3 axes du développement durable : économique, social et environnemental. Sans donner de valeur supérieure à l'un de ces trois axes, la réussite est totale lorsque ceux-ci s'équilibrent et permettent de faire vivre et évoluer l'exploitation.

Ainsi décrites, les choses paraissent simple, mais cela implique de se réappropriier les connaissances agronomiques et de les adapter à sa propre exploitation. De plus, les références sont peu nombreuses et ne sont souvent que le fruit des travaux des agriculteurs engagés dans ces pratiques.

Antoine Lambert fait partie des fermes Dephy depuis la phase test de 2010, au sein d'un groupe de son département. Son objectif était de répondre aux enjeux d'Ecophyto 2018 en réduisant de 50% l'usage des pesticides. Aujourd'hui, l'objectif est dépassé puisque la réduction approche de 70 % pour l'ensemble des membres de son groupe.

Adhérent depuis 2012 à Phyto-Victimes, notre administrateur est relativement atypique puisque ni lui, ni un membre de sa famille n'est atteint de pathologie liée aux pesticides. Le travail de fond réalisé par l'association est pour lui une suite logique à son approche de réduction de l'usage des pesticides. Son investissement au sein de notre association permet d'apporter un regard différent sur la dangerosité des produits et l'usage qui peut en être fait, mais aussi de montrer qu'il n'est pas indispensable d'être malade pour prendre le sujet à bras le corps. La vocation première de l'association est de venir en aide aux malades et à leurs familles pour pallier les absences et les difficultés rencontrées, et une approche différente peut donner d'autres pistes de réflexions et un autre regard sur le sujet.

Le portrait du moment

Marie-Monique ROBIN



Journaliste d'investigation

Marie-Monique Robin est née en 1960 à Gourgé dans une ferme des Deux-Sèvres où ses parents étaient agriculteurs.

Elle étudie les sciences politiques à l'université de la Sarre, en Allemagne, et est diplômée du centre universitaire d'enseignement du journalisme de l'université de Strasbourg.

Elle commence sa carrière avec France 3 Région puis travaille pour l'agence CAPA de 1989 à 1999 avant de devenir journaliste indépendante. Depuis 1989, elle a réalisé une quarantaine de films d'investigation et obtenu une trentaine de prix dont le prix Buffon du festival international du film scientifique, plusieurs prix au festival international du scoop d'Angers ou au festival international du grand reportage d'actualité. Ses films, qui sont souvent le fruit d'une longue enquête de terrain, offrent un regard critique sur la situation des droits de l'homme dans différentes régions du monde, notamment en Amérique Latine où elle s'est rendue plus de 80 fois. Elle enquête ainsi sur l'utilisation de la coca par les indigènes en Colombie (*Mama Coca*, 1990), sur la prévention du SIDA à Cuba (*Sida et Révolution*, 1989) ou encore sur l'implication de l'armée française dans l'Opération Condor (*Escadrons de la mort, l'école française*, 2003). On lui doit aussi plusieurs documentaires réalisés en France notamment « *La révolte des femmes battues* » (2000), et « *L'école du soupçon* » (2005) qui montre les dérives de la lutte contre la pédophilie. En 2002, elle a par ailleurs réalisé un film sur la recherche scientifique concernant les phénomènes paranormaux (*Le Sixième Sens*). Depuis 2004, Marie Monique Robin s'intéresse plus particulièrement aux menaces qui pèsent sur la biodiversité et à l'appropriation du vivant par les géants de la biotechnologie (*Les pirates du vivant* et *Blé : chronique d'une mort annoncée*, 2005). En 2008 elle réalise le film documentaire "*Le Monde selon Monsanto*", fruit d'une enquête de trois ans sur trois continents. Ce film et le livre du même nom (préfacé par Nicolas Hulot) reconstituent la genèse d'un empire industriel qui, à grand renfort de rapports mensongers, de collusion avec l'administration nord-américaine, de pressions et tentatives de corruption, est devenu l'un des premiers semenciers de la planète. Avec 17 500 salariés, un chiffre d'affaires de 7,5 milliards de dollars en 2006 et une implantation dans quarante-six pays, Monsanto représente le leader mondial des OGM, mais aussi l'une des entreprises les plus controversées de l'histoire industrielle. Production de PCB (pyralène), de polystyrène, d'herbicides dévastateurs (comme l'agent orange pendant la guerre du Viêtnam) ou d'hormones de croissance bovine et laitière (interdites en Europe): depuis sa création en 1901, la firme a accumulé les procès en raison de la toxicité de ses produits.

Lors d'une projection de son film, et par l'intermédiaire de Génération Futures, Marie Monique Robin rencontre Paul Francois. Après quelques échanges, elle décide quelques mois après de le recontacter car un nouveau projet de film documentaire est en train de naître dans son esprit. C'est en 2011 que ce documentaire verra le jour sous le titre "*Notre poison quotidien*". Ce film aborde la question de la mise en circulation des molécules créées par l'homme lors des dernières décennies. Il met en relation certains problèmes de santé contemporains (recrudescence du cancer, maladie d'Alzheimer etc.) avec la présence de

ces nouvelles molécules dans notre corps. L'auteur étudie tout particulièrement le système d'évaluation et d'homologation qui autorise la présence dans les aliments de produits comme les pesticides, l'aspartame et le Bisphenol A. Marie-Monique Robin affirme que « Les débats d'experts, sur les produits utilisables et les doses admissibles, sont totalement fermés au public. Sans parler des cas où ils s'appuient sur des tests bidonnés par les industriels, les modèles scientifiques qu'ils appliquent sont dépassés. En effet, ils continuent à évaluer les produits chimiques séparément, ignorant l'« effet cocktail », alors même que l'on sait qu'un quart de nos aliments contiennent les résidus d'au moins deux pesticides. Et leurs avis partent du postulat de Paracelse, formulé au XVI^e siècle, selon lequel " C'est la dose qui fait le poison".

C'est dans "*Notre poison quotidien*" que l'on peut voir les premières rencontres entre des agriculteurs victimes des pesticides, rencontres qui donneront lieu à la création de l'association Phyto-Victimes.

Marie-Monique Robin est également l'auteure de plusieurs essais dont certains ont connu un réel succès public (« *Les 100 photos du siècle* » a été vendu à plus de 600 000 exemplaires). C'est une des particularités de son travail d'investigation : chacun de ses livres raconte en détail l'enquête menée à l'occasion d'un de ses films et approfondit son propos par un complément documenté.

Phyto-Victimes sur le terrain!

Nous serons près de chez vous dans les prochains jours.....

Depuis notre dernière newsletter, Phyto-victimes a sillonné la France et l'étranger en répondant à de nombreuses sollicitations. Plus de 20 interventions, près de 2500 personnes rencontrés (victimes, élèves, riverains...).

7/04: Lycée Agricole d'Albi (81)

08/04: Lycée Agricole de Melle (79)

08/04: IRTS de Poitiers (86)

25/04: Lycée Agricole de Laval (53)

Certains échanges ont débouché sur de nouveaux partenariats, la gestion de nouveaux dossiers, et ont permis d'enregistrer de nouvelles adhésions et de nouveaux dons.

25/04: St Fraise (16) Journées Terre Saine

Merci à tous ceux qui ont permis le bon déroulement de toutes ces actions.

03/05: Lycée Agricole de Salle de Barbezieux (16)

Vous pouvez retrouver le bilan ainsi que les photos de certaines d'entre elles sur le site de Phyto-victimes: <http://www.phyto-victimes.fr/>

09/05: Lycée Agricole de Bourges (18)

sur Facebook: <https://fr-facebook.com/phyto.victimes>

01/07: La Rochelle (17) Journées Régionales de l'Air ATMO

Un nouveau logo pour Phyto

De nombreuses autres interventions sont en cours de programmation. Plus de renseignements à contact@phyto-victimes.fr

victimes

En mars 2016, Phyto-Victimes a fêté ses 5 ans d'existence. Depuis sa création l'association n'a cessé d'évoluer [Lire la suite](#)

A retenir :

**Assemblée Générale de
Phyto-Victimes le Samedi 21
Mai 2016**

RDV au **MAS DE SAPORTA 34970
Lattes**

Nous vous attendons nombreux.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire:
[cliquez ici](#)

ou par téléphone au 06 40 19 87 98

Les affiches et Flyers sont en cours de réalisation et seront disponibles dans quelques jours.

*N'hésitez pas à revenir vers nous
contact@phyto-victimes.fr*

IMPORTANT

Infos à relayer à tous vos contacts:

-Article du Pr Eric Ben Brik, et Annie Thébaud-Mony

-Pétition de Christophe Gatineau

-Tribunal international Monsanto

-Mobilisation de soutien ex salarié Nutréa Triskalia